



L.P. Léonard de Vinci

MONTPELLIER

Christine THOMAS

Lettres - Histoire

Sortie pédagogique au « musée de l'infanterie » de Montpellier

Le jeudi 6 octobre de 8h30 à 12h30.

Classe concernée : 2nde B.E.P. T.I.S.T. (Techniques des Installations Sanitaires et Thermiques)

Objectif

Visiter l'exposition « Les Français de 1939 - 1945 ».

Déroulement

Par groupe de deux, découvrir et observer le contenu des vitrines pour remplir un questionnaire (évalué).

Exploitation et prolongement

Corriger le questionnaire en amont de la séquence « La Seconde Guerre mondiale et ses conséquences » ; il servira d'appui tout au long de celle-ci.

Information sur le recensement

Classes concernées : 2nde B.E.P. T.I.S.T. 1 et 2

Objectif

Communiquer les informations relatives au recensement : quand ? où ? pourquoi ?

Déroulement

- faire émerger les représentations mentales des élèves concernant le mot « citoyenneté » reporté au tableau
- les élèves évoquent les devoirs (en premier) puis les droits des citoyens ;
- à propos des devoirs du citoyen ils parlent du droit de vote d'où l'inscription sur des listes électorales ;
- naturellement deux élèves ayant déjà fait leur JAPD parlent de celle-ci et du recensement ; ces deux élèves vont, ensuite, donner toutes les informations à leurs camarades et répondre à leurs questions ;

N.B. : certains élèves ayant atteint l'âge de 16ans n'étaient pas recensés.

Prolongement

Tous les élèves de ces classes sont aujourd'hui recensés.

Affichage

- sur le panneau lumineux du lycée
 - d'un message invitant tous les élèves français, de 16 ans, à se faire recenser à la mairie de leur domicile (acte citoyen) ;
 - message diffusé tous les matin de 8h30 à 10h30 ;
- à la vie scolaire
 - de la carte « J'ai 16 ans. Je me suis fait recenser. Et toi ??? »
(carte également affichée dans la salle de classe où j'interviens) ;
 - de l'affiche sur le recensement.

JAPD

Quelques collègues ont suivi une ½ journée de JAPD (sur leur temps libre)

- trois professeurs d'histoire - géographie (dont moi) et un de V. S. P.
- trois C. P. E.

L'hymne national français « La Marseillaise »

Classe concernée : 1^{ère} bac pro Techniciens du Bâtiment, Études et Économie

En français dans le cadre d'une séquence sur l'argumentation : « L'égalité des droits dans des textes de nature diverse ».

Objectif

Percevoir l'esprit de défense présent dans l'hymne national.

Déroulement

- les élèves écoutent la musique sans les paroles ; ils reconnaissent bien évidemment l'air et disent ce qu'éveille chez eux cette musique ;
- un élève évoque notamment :
 - le débat sur la possibilité de changer ou non d'hymne national
 - la violence des paroles
 - la nécessité d'étudier ce texte en cours
- nous analysons ensuite le texte :
 - lecture
 - de quoi parle-t-on ?
 - qui parle ? à qui ?
 - dans quel contexte historique ? → reprise du texte strophe par strophe
 - enjeu du texte ?
 - type de texte ?
 - thèse ?
 - argument de chaque paragraphe
- ils doivent ensuite donner un avis argumenté (au moins deux arguments) sur la question suivante :

Êtes-vous pour ou contre le maintien de « La Marseillaise »
comme hymne national ?

les élèves produisent un premier texte, évalué par des conseils ;
un deuxième moment d'écriture a pour objectif d'améliorer le premier « jet ».
⇒ copies en annexe.

ANNEXE

Oui, je suis pour le maintien de l'hymne national français.

Car, d'après moi, on ne doit pas changer l'histoire des hommes ; des citoyens français sont morts pour notre patrie, c'est un respect que l'on doit à ces hommes qui se sont battus, pour des valeurs et la liberté française, alors rendons leur hommage par ce chant qui est un hymne de rassemblement pour chaque citoyen.

D'autre part, ce texte relate bien des événements qui font la France d'aujourd'hui ; ce chant a besoin d'être lu et entendu par les générations futures qui voudront, je le pense, connaître l'Histoire de leur pays et de ce qui a fait la France. Cet hymne doit être connu de tout résident français, connaître l'origine et se savoir pourquoi un chant de guerre est un symbole de liberté mais aussi l'emblème français. C'est notre culture que nous devrions connaître et ne pas oublier.

En outre, ce chant de liberté, appartient au patrimoine français ; il nous montre l'expérience qu'a traversé la France : les origines de la démocratie ; ce texte nous montre également comment doit se comporter un citoyen, c'est-à-dire qu'il a non seulement des droits mais aussi des devoirs.

En conclusion, l'hymne national français doit être conservé tel quel en hommage aux personnes mortes pour la patrie.

Jimmy

Oui, je suis pour le maintien de cet hymne national.

D'une part, il fait partie du patrimoine français, il permet aux nouvelles générations de prendre conscience des sacrifices faits dans le temps pour obtenir la liberté.

D'autre part, cet hymne décrit l'attachement des Français à la démocratie car elle n'a pas toujours existé. Cet hymne doit être conservé pour rendre hommage aux défenseurs de la patrie qui se sont battus pour elle.

Le maintien de cet hymne est important pour le patrimoine et pour rendre hommage à nos concitoyens.

Oussen

Pour ma part, je suis pour le maintien de « La Marseillaise » comme hymne national français car cette chanson, certes, violente par ses propos mais terriblement réelle est un morceau d'histoire complètement ancrée dans le patrimoine français.

En effet, des milliers d'hommes se sont battus et sont morts pour la patrie en chantant cette chanson qui n'est autre que le symbole de la liberté française.

Cette chanson n'est rien d'autre que l'emblème et le porte-parole du peuple français.

En raison de cela, les personnes qui ne sont pas pour le maintien de cet hymne ne sont pas reconnaissantes envers leurs propres ancêtres. Cet hymne reflétait et reflète encore les principes et les idéaux d'une France libre et égale en droit.

Cette chanson est désormais enseignée dans les écoles primaires pour apprendre à nos jeunes enfants l'histoire de la liberté qui n'a pas toujours été présente et son origine car cela est un acquis considérable pour se construire convenablement.

Rudy

Le maintien de cet hymne est légitime, c'est un chant de rassemblement, relatant une période importante de l'Histoire de la démocratie en France et de la chute de la monarchie.

C'est pourquoi, « la Marseillaise » est le chant de la liberté, elle fait partie du patrimoine que nous ont laissé nos ancêtres et c'est à nous de le conserver et de l'honorer comme il se doit.

Par respect pour les soldats et citoyens français qui ont donné leur vie pour des valeurs : liberté, égalité, fraternité qui sont relatées dans ce chant historique.

Par conséquent « la Marseillaise » est le symbole de la liberté, de la patrie, elle a su motiver les troupes pour qu'elles se battent pour ses idées.

Philippe

Je suis pour garder cet hymne national.

Car cet hymne national est notre passé, on ne peut pas enlever une partie de notre histoire. De plus, maintenant on préconise aux professeurs d'apprendre « la Marseillaise » à l'école, pour que les élèves sachent l'origine de la démocratie : c'est de la culture.

Mais, surtout on ne peut pas oublier que beaucoup de citoyens ont perdu la vie pour qu'on soit de nos jours libre. Ils sont morts pour la patrie et les valeurs françaises. Donc, on doit toujours avoir le respect des personnes qui se sont battues.

Ensuite, cet hymne est le symbole de la liberté. C'est un chant de rassemblement. Et à chaque retentissement c'est un hommage aux citoyens de cette époque. De ce fait, c'est notre patrimoine.

La liberté a coûté chère aux citoyens français. Donc, il ne faut pas changer d'hymne national.

Christelle

Pour moi il ne faut pas changer « la Marseillaise », d'une part, pour le respect des citoyens qui se sont battus pour la patrie, et bien sûr pour sauvegarder notre patrimoine.

Sachant que des citoyens se sont révoltés et sont morts pour une cause telle que la fin de la monarchie en France et que c'est d'eux que « la Marseillaise » est venue, je pense que c'est le meilleur moyen de se souvenir de ces héros qui ont changé le cours de l'Histoire française, ils ont fait cela pour la patrie.

Si de nos jours, l'hymne national venait à changer, à mon avis cela ferait apparaître un conflit au niveau politique, je pense qu'il y aurait des manifestations pour faire connaître le désaccord.

Pour moi, le plus important c'est de conserver le patrimoine français, car si l'on changeait l'hymne national, alors, à ce moment là on pourrait aussi démolir l'Arc de Triomphe cela serait la même chose, on détruirait le patrimoine français.

D'après moi, il serait plus judicieux de garder « la Marseillaise » car c'est un pan très important de l'Histoire de France.

Thibault

Je suis pour le maintien de l'hymne national car c'est une chanson qui représente la France depuis longtemps et c'est un symbole : il représente la liberté.

Cette chanson affiche les idées de la France et de nombreux pays qui ont dû se battre pour défendre leur liberté et leur culture et ce à n'importe quel prix.

Je suis aussi pour le maintien de cet hymne national car il respecte le passé et les vies que certaines personnes ont données pour la patrie. Ces personnes sont mortes aux combats pour que nous puissions profiter de notre liberté.

Cette chanson représente notre culture et notre passé, il faut la conserver car la changer serait un manque de respect vis-à-vis des personnes qui sont mortes pour la patrie.

Je pense donc qu'il faut conserver cet hymne national car c'est l'hymne de la guerre mais aussi celui de la liberté.

Romain

Non, je pense que l'hymne national n'a pas besoin d'être changé.

D'une part, parce que, pour moi, « la Marseillaise » nous raccroche à notre passé, à notre vécu et à nos ancêtres qui se sont battus pour nous sur cette chanson.

Puis, parce que « la Marseillaise » est un magnifique texte qui nous rappelle simplement de ne pas oublier les horreurs vécues.

Kévin

Je suis pour le maintien de « la Marseillaise » en tant qu'hymne national.

Je pense qu'il est important de garder un souvenir du tournant important de l'Histoire française qu'a été la Révolution.

D'autre part, ce texte nous rappelle que nous sommes dans une démocratie depuis la Révolution et que nous avons des droits mais aussi des devoirs.

Je pense qu'il est bon de rappeler aux Français qu'ils sont citoyens pour qu'ils s'engagent dans leurs devoirs.

Yann

Je ne suis pas pour le maintien de cet hymne national car, selon moi, il n'a plus de sens aujourd'hui. C'est un hymne qui parle de défense, de se défendre contre une monarchie alors que la France n'a plus à se défendre. Elle est un pays libre qui a ses droits.

Je trouve que cet hymne ne convient plus à la France d'aujourd'hui ; mais il est parfait pour d'autres pays comme l'Irak ou la Palestine.

Les paroles incitent à la violence alors qu'elles devraient donner une bonne image de la France et montrer l'exemple ; ce n'est pas le cas.

Les paroles sont violentes et ne respectent pas les valeurs républicaines notamment l'égalité et encore moins la fraternité.

Donc « la Marseillaise » n'est plus valide aujourd'hui.

Abdel

Je suis contre le maintien de « la Marseillaise » comme hymne national.

En tant de guerre il était adapté, mais maintenant l'esprit n'est plus à la guerre, on n'a plus à se défendre contre la monarchie.

Cet hymne incitait à la violence, il est trop cru, et vu la tournure des événements d'aujourd'hui, cet hymne ne va pas améliorer la situation.

La vie est différente ; aujourd'hui cet hymne ne reflète pas la pensée française : égalité, fraternité, qui sont des mots appartenant à la démocratie.

Je considère, donc, que cet hymne est inadéquat à la vie actuelle.

Damien

Écrite en avril 1792, par un soldat, pour motiver les troupes à aller aux combats, « la Marseillaise » fut ensuite adoptée comme hymne national.

Ses paroles sont entraînantes, elles riment mais ses mots sont violents en raison du contexte dans lequel elle a été écrite. Inciter à la violence dans une révolution est nécessaire pour la survie du pays. Seulement deux siècles après la violence des paroles choquent les mœurs. Quant au refrain qui dit : « aux armes... qu'un sang impur abreuve nos sillons » il est révélateur.

La France clame : liberté, égalité, fraternité. Sommes-nous libres ? Libre de tuer nos compatriotes à foison ? Aujourd'hui nous pouvons parler au lieu de tuer ! Si nous sommes égaux, pourquoi se disputer pour des territoires ou des vœux politiques ?

Anthony

Je suis contre le maintien de cet hymne national.

Car, aujourd'hui, cet hymne n'a plus rien à voir avec la France républicaine et ses valeurs : liberté, égalité, fraternité.

Cet hymne parle d'un événement en particulier, les paroles incitent à la violence ; c'est un hymne chanté dans un langage de guerre (c'est un chant de guerre) ce qui n'est plus le contexte d'aujourd'hui.

C'est pour cela qu'il devrait être modifié, ne plus évoquer des paroles de guerre (des cris), mais des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité ; il serait souhaitable que l'hymne ait un lien avec la France d'aujourd'hui.

Florent